

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Ovin-Caprin » du 20 mai 2025 – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Ovin-Caprin » du 20 mai 2025 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Nicolas Marchal-isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants – page 6

II. Etat des lieux de la production caprine en Wallonie (par Simon Rasseaux, étudiant Ulg Gembloux)

Dans le cadre d'un TFE, nous avons fait réaliser un état des lieux de la production caprine en Wallonie sur base de rencontres avec des producteurs (+/- 25) et d'échanges avec les acteurs de la filière. L'objectif est de définir les enjeux du secteur et les actions à prioriser pour le soutenir. Ce travail va servir de base pour rédiger un plan de développement pour la filière.

La présentation débute avec un **état des lieux mondial du cheptel** : sur les 1.127.000.000 chèvres recensées, la concentration se situe principalement sur l'Asie (48%) et l'Afrique (46%) tandis que l'Europe ne représente que 10.66 millions (1.2%) du cheptel localisé plutôt sur le bassin méditerranéen. La Belgique totalise 85.000 chèvres.

Si on se focalise sur le **cheptel caprin laitier mondial**, celui-ci ne représente que 21% du cheptel total, il se situe principalement en Asie (60%) et est destiné à la fabrication du fromage et du lait infantile. Sur le plan européen, la France, l'Espagne et les Pays Bas sont les plus gros producteurs de lait de chèvre.

En ce qui concerne **la viande**, la chèvre occupe la dernière place en termes de consommation mondiale avec 7.5MT avec une production majeure située en Asie. Les principaux importateurs sont les Etats Unis et les Emirats tandis que les principaux exportateurs sont l'Australie et l'Ethiopie.



Enfin par rapport à la **production de laine** (mohair et cachemire), celle-ci est assez faible et se répartit entre la Chine, la Mongolie, l'Afrique du Sud et le Lesotho.

La Belgique étant située entre 2 gros producteurs de lait de chèvre que sont la France et les Pays Bas, si on analyse plus particulièrement leur situation, on constate que la France se compose de bassins chevriers avec surtout des troupeaux de 50 à 150 chèvres et que selon les régions l'orientation sera différente (laitier, transformateur...). Aux Pays Bas, le cheptel se situe surtout dans le Sud avec une orientation surtout laiterie et des troupeaux de plus de 500 chèvres. La Belgique ne dispose que de 2 laiteries qui travaillent beaucoup avec les Hollandais et flamands de sorte que notre prix se calque plus sur celui de la Hollande qui dispose de 6 laiteries. Celui-ci a tendance à diminuer ces dernières années pour se situer entre 0.72 et 0.75 Lt alors qu'en France il est à 1.05 euros.

En Belgique, le cheptel se situe surtout en Flandre, la production de lait caprin équivaut à 65 M l produits/an répartie sur 867 exploitations mais on constate ces dernières années une baisse du cheptel et du nombre d'exploitations. **En Wallonie**, c'est dans la province du Hainaut et du Luxembourg qu'il y a le plus de chèvreries qui vendent surtout en circuit court. La province de Namur est celle qui totalise le plus de cheptel productif (lait). Les ateliers de valorisation du lait se situent plutôt à l'est du pays alors que les ateliers de valorisation de la viande sont à l'ouest.

Quant au profil des producteurs, on distingue une répartition en 5 grandes catégories : 1) les hobbyistes (<10 chèvres) qui représentent ¼ du cheptel, 2) les futurs professionnels (10-30 chèvres) qui produisent du lait, viande, mohair et font de l'écopaturage, 3) le petit éleveur fromager (30-60 bêtes) qui fait de la vente directe et qui pratique le pâturage (- de 10ha), 4) le moyen éleveur fromager/laitier (60-150 chèvres) qui fait de la vente directe et/ou de la livraison et pratique ou pas le paturage, ces 3 catégories représentent ¼ du cheptel 5) le grand éleveur laitier (>150 chèvres) qui vend en circuit long et court et est en zero-grazing qui totalisent 50% du cheptel. En retirant les hobbyistes, on totalise 181 éleveurs dont la tranche d'âge se situe entre -35 à 54 ans...

Les enjeux du secteur sont de développer tant les ateliers de fromagerie que ceux de la valorisation de la viande de manière plus uniforme car on est face à un seuil. Il y a lieu aussi de dynamiser la future production et de mieux encadrer les petits éleveurs pour proposer une offre plus qualitative. Actuellement, les grandes surfaces vendent beaucoup de fromages de chèvre français car la France est renommée pour ses IGP/AOP, ce qui favorise aussi leur exportation. Les prix payés en Belgique ne sont pas assez rémunérateurs et il n'y a pas d'harmonisation c'est pourquoi Capra qui est le plus gros acheteur de lait de chèvre en Belgique voudrait créer un cahier des charges QFL pour harmoniser le prix du lait partout en Wallonie et favoriser l'exportation.

Les producteurs fromagers, laitiers et ceux de la transformation ont été invités à prioriser les actions à mettre en œuvre dans le futur plan de développement caprin via un sondage.

Question : que fait-on avec les chèvres de réforme ? Cela part sur des marchés secondaires mais on ne sait pas exactement où.



III. Présentation des premiers résultats COUPROD 2023-2024 (par Célestine Hypacie, étudiante Isla Huy)

Dans le cadre d'une action du plan de développement stratégique ovin qui était de rendre disponible plus de données pour piloter le développement de la filière, il a été fait appel à un logiciel français qui calcule les coûts de production des élevages ovins.

Une étudiante a analysé les données technico économiques entre 2023 et 2024 d'une quarantaine d'éleveurs (bio et conventionnel) sur base de critères préalablement définis. Cela a permis de réaliser 36 calculs de coût de production sur un cheptel total de 5607 brebis (effectif moyen présent, femelle de plus de 6 mois bouclée) ce qui représente 10% du cheptel de brebis en Wallonie.

Une fois que toutes les données ont été récoltées et encodées dans le logiciel, un comparatif de moyenne de groupe entre 2023 et 2024 a été opéré dont les résultats sont les suivants :

- La productivité de la main d'œuvre rémunérée a diminué
- Le produit total de l'atelier a augmenté de +/- 1 euro
- Le prix de l'agneau est resté stable
- Le coût de production de l'atelier et le coût système d'alimentation ont légèrement augmenté
- Les autres coûts hors travail ont diminué mais cela était très différent d'une exploitation à l'autre
- La rémunération du travail a augmenté (probablement dû à la FCO qui a nécessité plus de main d'œuvre)

Le comparatif entre bio et conventionnel entre 2023 et 2024 a aussi été réalisé :

- La productivité de la main d'œuvre augmente pour le bio mais diminue pour le conventionnel, c'est l'inverse pour le produit atelier
- Le prix de l'agneau diminue pour le bio mais augmente pour le conventionnel
- Le coût de production atelier diminue sensiblement pour le bio et augmente fort pour le conventionnel (lié aux frais vétérinaire)
- Le coût du système d'alimentation diminue pour le bio mais augmente pour le conventionnel
- La rémunération du travail a augmenté dans le bio et le conventionnel

Au niveau rémunération et productivité du travail, entre 2023 et 2024 certaines exploitations ne tirent aucune rémunération, d'autres sont en dessous du smic, la productivité du travail a baissé, les rémunérations sont faibles parfois négatives mais certaines exploitations arrivent à tirer leur épingle du jeu mais elles sont minoritaires.

Si on analyse les coûts de production en bergerie et en élevage, ils ont 4.9 euros du kg carcasse produit en bergerie contre 7.1 en élevage d'où l'importance de bien faire sa PAC car les aides représentent un quart du revenu des élevages ovins wallons et permettent de compenser l'écart entre coût de production et prix de vente

En conclusion, on peut constater que la rentabilité dans le secteur ovin reste fragile car le coût de production est souvent supérieur au prix de vente. Il est possible d'augmenter les marges en travaillant sur la productivité du troupeau, l'organisation et la productivité du travail et sur la valorisation des produits et co-produits.



Question : est ce qu'il est facile pour un éleveur d'utiliser l'outil coupprod ? Ce n'est pas évident car il faut prendre les bonnes données mais on peut proposer des sessions de formation à destination des éleveurs. L'outil est aussi utilisable en caprins car il est destiné pour tous les petits ruminants.

IV. Divers (par Nicolas Marchal, collègue des producteurs)

a. Action chevreau

Une action commercialisation de viande de chevreaux a été organisée avec des débouchés via les magasins Cora et via des bouchers, ce qui a permis d'écouler 304 animaux avec un prix net minimum (hors abattage et transport) de 7.15 euros ce qui est nettement mieux que le prix vendu ferme à 4.25 euros. Pour l'avenir, il faut arriver à trouver un acheteur car la livraison chez les bouchers n'est pas rentable. Des contacts ont été pris avec des chevilleurs mais qui ne sont pas très intéressés, il faut retrouver une centrale d'achat et un abattoir pour faire les découpes. Au niveau des chèvres de réforme, il y a des acheteurs potentiels mais il faut faire un cahier des charges pour s'assurer d'un prix juste au producteur

b. Données Sanitel 2024

Suite à l'enquête lancée par le Collège (1000 répondants) et aux chiffres rendus par Rendac, on estime à 17% de mortalité les pertes liées à la FCO, ce qui se traduit par une perte d'éleveurs professionnels de 7.7% et 7.8% de brebis.

c. Aide FCO 2024

Des aides suite à la FCO ont été accordées aux éleveurs caprin et ovin à concurrence de 247.000 euros et 1.530.236 euros pour 80% des éleveurs (la condition était d'avoir accès au soutien couplé pour recevoir une indemnité). Quant au soutien couplé, 366 producteurs ont bénéficié de 1.400.00 euros mais cela ne représente que 63% des éleveurs. Il y a donc un travail à faire auprès du reste des éleveurs pour leur expliquer comment accéder à ces aides.

d. Abattage Ovins

Des discussions sont en cours concernant la fin de l'abattage privé ce qui aurait un impact au niveau des producteurs qui ne pourraient plus vendre à des particuliers. Par rapport à la hausse du coût de l'abattage, si on regarde l'évolution du poids moyen des carcasses de mouton (réforme et agneau), le poids moyen stagne depuis 4 ans à 22kg et on est arrivé à une limite.

Au niveau des abattages de caprins et ovins en Belgique, on remarque une baisse des abattages ovins (surtout depuis 2021) et une augmentation des abattages caprins en Wallonie (depuis 2023). Cela représente 66.000 bêtes abattues en ovin (agneau et brebis) pour un cheptel de 200.000 brebis et 25.000 caprins abattus pour un cheptel de 45.000. Cela démontre qu'il y a de gros volumes qui ne passent pas par les abattoirs publics. Si la fin des abattages privés est actée, cela va poser problème au niveau des flux notamment pour les exploitations qui ne vendent pas d'agneaux en carcasse peut-être parce que leurs animaux ne sont pas conformes pour la vente en filière. Tous ces chiffres ont été communiqués aux autorités wallonnes concernées afin de les prendre en compte dans leur décision par rapport à l'abattage privé.



Au niveau du taux d'approvisionnement (production et consommation), on est passé de 21% en 2021 à 14% en 2023. En fait, cela est dû à la baisse de consommation en 2021 pour revenir petit à petit en 2022 et 2023.

e. Loup

Il y a eu moins d'attaque en 2024 par rapport à 2022. La révision du plan loup est en cours mais nous n'avons pas été concerté. Un travail sur les indemnités a été fait avec le réseau et le SPW mais plus de nouvelles depuis.

f. Evènements à venir

Organisation du voyage tech ovin les 3-4-5 septembre, voyage caprinov prévu fin novembre et proposition d'organiser les ovinpiades mondiales en 2027.



Liste des participants

ADAM	Damien
CARA	Thibaud
CARA	Philippe
CHEVALIER	Luc
DEVILLERS	Jean
GALET	Roger
GOMAND	Henri
HENRION	Vincent
HYPACIE	Jean pierre
HYPACIE	Bertin
HYPACIE	Célestine
LALLEMANT	François
LAMBOTTE	Bernard
LEUPE	Quentin
LONGLE	Marie
LORENZEN	Pierre Yves
MARECHAL	Ludovic
PARENT	Stéphanie
RAMPANELLI	Patrice
RASSEAUX	Simon
REGIBEAU	Cyril
REMY	Marc
RENKENS	Benoit
REYNDERS	Yves
TIMMERMANN	Florence
VANDEPUTTE	Amélie
VERMEIREN	Pierre Yves